

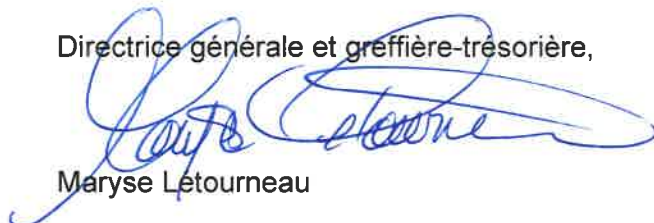


**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie tiendra une séance extraordinaire le jeudi 20 octobre 2022, à 12 h 00, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

**DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS CE TREIZIÈME JOUR D'OCTOBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.**

Directrice générale et greffière-trésorière,



Maryse Létourneau



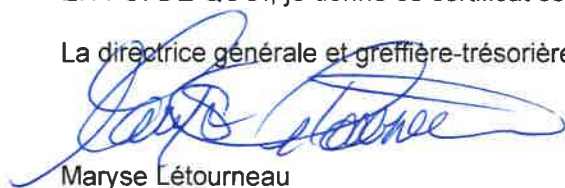
---

### **Certificat de publication**

Je soussignée, Maryse Létourneau, résidant à Sainte-Anne-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie, le 13 octobre 2022 (modalités de publication en vertu du règlement n° 2020-387).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour d'octobre deux-mille-vingt-deux.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Maryse Létourneau